

# **COGELEC**

Société anonyme

370, rue de Maunit  
85 290 Mortagne sur Sèvre

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Deloitte & Associés**  
1 rue Benjamin Franklin  
44801 Saint-Herblain  
Membre de la Compagnie régionale de  
Versailles

**Atlantique Révision Conseil – A.R.C. -**  
52 rue Jacques-Yves Cousteau  
85018 La Roche-sur-Yon  
Membre de la Compagnie régionale de Poitiers

# **COGELEC**

Société anonyme

370, rue de Maunit  
85 290 Mortagne sur Sèvre

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2018

---

A l'assemblée générale de la société COGELEC

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 6.5.5 de l'annexe des comptes consolidés concernant la correction d'erreur de présentation au sein des charges d'exploitation en 2017, et son impact sur la marge brute

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

*(Voir notes 6.5.9, 6.7.1 et 6.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés)*

#### *Point clé de l'audit*

Au 31 décembre 2018, les immobilisations incorporelles issues de développement représentent au bilan consolidé du groupe un montant net de 6.8 M€ (y compris l'intégralité des immobilisations incorporelles en cours).

Tel que cela est décrit dans les notes 6.5.9, 6.7.1 et 6.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés, les immobilisations incorporelles issues de développement sont comptabilisées par le groupe dès lors que les critères d'immobilisation définis par la norme IAS 38 sont strictement respectés et notamment dès lors qu'il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles issues de développement sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe, sur une durée de cinq ans à compter du lancement commercial.

Les immobilisations incorporelles issues de développement amorties et non encore amorties font l'objet d'un test de dépréciation annuel et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié.

Le groupe comptabilise une dépréciation lorsque la valeur recouvrable d'un projet de développement est inférieure à la valeur nette comptable des coûts capitalisés correspondants.

Nous avons identifié la détermination des projets donnant lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles générées en interne comme un point clé de notre audit en raison du caractère significatif de ces actifs incorporels dans le bilan consolidé du groupe et du jugement exercé par la direction lors de leur capitalisation initiale et de la réalisation des tests de dépréciation, le cas échéant.

#### *Réponse apportée lors de notre audit*

Dans le cadre de l'audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de la procédure encadrant la détermination des projets donnant lieu à la comptabilisation d'immobilisations incorporelles générées en interne .
- Comparer les montants enregistrés en comptabilité avec les données issues des systèmes de suivi opérationnel des temps imputés sur les projets de développement / avec les factures des prestataires externes imputées sur les projets de développement ;
- Analyser et tester, par sondages, les principaux projets et montants inclus dans les immobilisations générées en interne au cours de la période ;
- Analyser par entretiens avec les personnes en charge du développement, la faisabilité technique des projets en cours ;
- Analyser par entretiens avec la Direction, les évolutions stratégiques attendues concernant les projets en cours ;
- Apprécier, par sondage, les données et les hypothèses retenues par le groupe dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement (notamment prévisions de ventes, taux d'actualisation, taux de croissance long terme) ;
- Revoir les analyses de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues ;
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe relatives à ces frais activés.

#### Comptabilisation des produits relatifs aux contrats d'abonnement et aux offres globales

*(Voir notes 6.5.19 et 6.9.1 de l'annexe aux comptes consolidés)*

#### *Point clé de l'audit*

Outre les ventes de matériels, le chiffre d'affaires du Groupe est composé de prestations de services (contrats d'abonnement) et des offres globales.

- Les contrats d'abonnements sont soit intégralement payés à la souscription pour toute la durée du contrat, soit payés à échéances périodiques sur la durée du contrat. Ils sont comptabilisés au résultat de manière linéaire sur la durée du contrat via la comptabilisation de passifs de contrats.
- Les offres globales recouvrent la location de matériel (platines, etc.) et la prestation de service (abonnement, maintenance). Pour ces contrats :
  - Le matériel loué est traité comme un contrat de location financement conformément à IAS 17 (les paiements actualisés couvrant la juste valeur du bien loué). Ainsi un produit est comptabilisé à la date de livraison pour un montant correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.
  - Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat.



Nous avons considéré la comptabilisation des produits comme un point clé de l'audit en raison du volume important de transactions et du montant élevé de chiffre d'affaires différé à la clôture.

#### *Réponse apportée lors de notre audit*

Nous avons tout d'abord obtenu une description du processus lié à la comptabilisation des différents flux de chiffres d'affaires depuis la conclusion du contrat jusqu'à la facturation et la réception des paiements. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par le Groupe et testé les contrôles clés identifiés.

Nous avons également eu recours à des spécialistes en systèmes d'information de manière à évaluer les contrôles généraux informatiques relatifs à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont également porté :

- Sur la réalisation de procédures analytiques, en rapprochant nos propres estimations de chiffre d'affaires et de passifs de contrat avec les montants comptabilisés et sur la réalisation de tests de détail sur la base d'échantillon, en réconciliant les montants comptabilisés avec les contrats signés ;
- Sur le contrôle de l'annexe aux comptes consolidés afin de vérifier qu'elle donnait une information appropriée, notamment pour ce qui est de l'échéance des passifs de contrat.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société COGELEC par l'assemblée générale du 17 mars 2015 pour le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) et du 4 janvier 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés.

Au 31 décembre 2018, le cabinet Atlantique Révision Conseil (ARC) était dans la 4<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés était dans la 1<sup>ère</sup> année de sa mission sans interruption, dont chacun 1 année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### ***Rapport au comité d'audit***

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Rennes et La Roche sur Yon, le 24 avril 2019

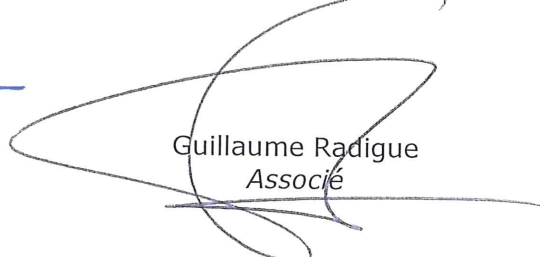
Les commissaires aux comptes

Atlantique Révision Conseil – A. R. C. -

Deloitte & Associés



Sébastien Caillaud  
Associé



Guillaume Radigue  
Associé

## SOMMAIRE

1.	Bilan	3
2.	Compte de résultat	5
3.	Eléments du résultat global	6
4.	Tableau des flux de trésorerie	7
5.	Tableau de variation des capitaux propres	8
6.	Annexe aux comptes IFRS	9
6.1.	Présentation du Groupe et faits marquants	9
6.2.	Contexte de la publication	9
6.3.	Appréciation des facteurs de risque	10
6.4.	Evènements postérieurs à la clôture 2018	11
6.5.	Principes, règles et méthodes comptables	12
6.5.1.	Déclaration de conformité	12
6.5.2.	Principe de préparation des états financiers	12
6.5.3.	Continuité d'exploitation	12
6.5.4.	Méthodes comptables	12
6.5.5.	Correction d'erreur	14
6.5.6.	Méthode de consolidation	15
6.5.7.	Utilisation de jugements et d'estimations affectant les actifs et les passifs	16
6.5.8.	Ventilation des actifs et des passifs en courant/non courant	16
6.5.9.	Immobilisations incorporelles	17
6.5.10.	Immobilisations corporelles	18
6.5.11.	Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers)	19
6.5.12.	Stocks	20
6.5.13.	Créances clients et autres créances	20
6.5.14.	Les actifs et passifs financiers	21
6.5.15.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
6.5.16.	Avantages du personnel	22
6.5.17.	Provisions et passifs éventuels	23
6.5.18.	Impôts	24
6.5.19.	Reconnaissance des produits	25
6.5.20.	Subventions	27
6.5.21.	Contrats de location	28
6.5.22.	Endettement financier net	29
6.5.23.	Conversion des opérations en devise	29
6.5.24.	Informations sectorielles	29
6.5.25.	Capitaux propres	30
6.5.26.	Présentation du compte de résultat	30
6.5.27.	Modalités de calcul du résultat net par action	31
6.6.	Périmètre de consolidation	32
6.7.	Dépréciation des actifs	33
6.7.1.	Dépréciation des actifs non financiers	33
6.7.2.	Dépréciation des actifs financiers	33
6.8.	Bilan	34
6.8.1.	Immobilisations incorporelles	34

6.8.2.	Immobilisations corporelles _____	36
6.8.3.	Autres actifs financiers _____	37
6.8.4.	Autres actifs non courants _____	38
6.8.5.	Impôts différés _____	39
6.8.6.	Stocks et en cours _____	40
6.8.7.	Créances clients et autres créances courantes _____	41
6.8.8.	Trésorerie et équivalents trésorerie _____	42
6.8.9.	Capital _____	43
6.8.10.	Passifs financiers _____	44
6.8.11.	Analyse de l'endettement financier net _____	46
6.8.12.	Provision pour engagement de retraite _____	47
6.8.13.	Autres provisions _____	47
6.8.14.	Actifs et Passifs éventuels _____	47
6.8.15.	Dettes fournisseurs et autres dettes _____	48
6.9.	Compte de résultat _____	49
6.9.1.	Chiffre d'affaires _____	49
6.9.2.	Achats consommés _____	50
6.9.3.	Charges de personnel et effectif _____	51
6.9.4.	Charges externes _____	52
6.9.5.	Détail des autres produits et charges opérationnels courants _____	52
6.9.6.	Détail des autres produits et charges opérationnels _____	53
6.9.7.	Coût de l'endettement net _____	54
6.10.	Tableau des flux de trésorerie _____	55
6.11.	Autres informations _____	57
6.11.1.	Impôts _____	57
6.11.2.	Parties liées _____	59
6.11.3.	Rémunérations des principaux dirigeants _____	60
6.11.4.	Honoraires des commissaires aux comptes _____	61
6.11.5.	Indicateurs opérationnels de performance _____	63
6.12.	Risques portés par les instruments financiers _____	64
6.12.1.	Analyse des covenants _____	64
6.12.2.	Echéancier des actifs et passifs financiers _____	64
6.12.3.	Juste valeur des actifs et passifs financiers _____	68
6.12.4.	Engagements hors bilan par échéance _____	69
6.12.5.	Secteurs opérationnels _____	70

## 1. Bilan

### ACTIF (en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	6.8.1	7 387	6 598
Immobilisations corporelles	6.8.2	6 104	5 262
Autres actifs financiers	6.8.3	255	142
Autres actifs non courants	6.8.4	3 510	3 019
Actifs d'impôts non courants	6.8.5		66
<b>Total actif non courant</b>		<b>17 256</b>	<b>15 088</b>
Stocks et en-cours	6.8.6	8 349	6 964
Créances clients et comptes rattachés	6.8.7	8 978	8 342
Autres actifs courants	6.8.7	1 725	1 639
Actifs d'impôts courants	6.11.1	787	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8.8	16 358	5 671
<b>Total actif courant</b>		<b>36 198</b>	<b>22 616</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>53 453</b>	<b>37 704</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.



**PASSIF** (en milliers d'euros)

<b>PASSIF</b>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	6.8.9 et 5	4 004	534
Primes d'émission	5	18 551	2 264
Autres éléments du résultat global	5	4	-15
Réserves consolidées part du groupe	5	-2 005	-2 159
Résultat consolidé part du groupe	5	-1 064	2 905
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	5	<b>19 490</b>	<b>3 529</b>
Réserves consolidées part des minoritaires	5		
Résultat consolidé part des minoritaires	5		
<b>Capitaux propres part des minoritaires</b>	5		
<b>Total capitaux propres</b>		<b>19 490</b>	<b>3 529</b>
Emprunts et dettes financières	6.8.10	5 950	7 950
Provisions pour engagements de retraite	6.8.12	396	366
Autres provisions à long terme	6.8.13	871	399
Autres passifs non courants	6.8.15	16 214	13 216
Passifs d'impôts non courants	6.8.5	57	
<b>Total passif non courant</b>		<b>23 487</b>	<b>21 931</b>
Emprunts et dettes financières	6.8.10	2 006	3 367
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.8.15	2 952	3 494
Autres passifs courants	6.8.15	5 517	5 064
Passifs d'impôts courant	6.11.1		320
<b>Total passif courant</b>		<b>10 476</b>	<b>12 244</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>53 453</b>	<b>37 704</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

## 2. Compte de résultat

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>6.9.1</b>	<b>33 570</b>	<b>30 628</b>
Autres produits de l'activité		4	4
Achats consommés	6.9.2	-13 898	-12 566
Charges de personnel	6.9.3	-10 011	-7 776
Charges externes	6.9.4	-6 844	-4 309
Impôts et taxes		-429	-398
Dotations / Reprises amortissements	6.8.1 et 6.8.2	-1 787	-1 632
Dotations / Reprises provisions et dépréciations		-1 121	-384
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		1 016	1 154
Autres produits et charges opérationnels courants	6.9.5	215	286
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>715</b>	<b>5 007</b>
Autres produits et charges opérationnels	6.9.6	-418	-150
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>6.5.26</b>	<b>297</b>	<b>4 857</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		7	9
Coût de l'endettement financier brut		-303	-333
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>6.5.26 et 6.9.7</b>	<b>-295</b>	<b>-324</b>
Autres produits et charges financiers	6.9.7	45	2
Charges d'impôt	6.11.1	-1 111	-1 630
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence			
<b>RESULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITES MAINTENUES</b>		<b>-1 064</b>	<b>2 905</b>
Résultat des activités non maintenues			
Charge d'impôt relative aux activités non maintenues			
<b>Résultat net des activités non maintenues</b>			
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-1 064</b>	<b>2 905</b>
Part du groupe		-1 064	2 905
Part des minoritaires			
<b>RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION</b>	<b>6.5.27</b>	<b>-</b>	<b>0,1319</b>
<b>RESULTAT NET DILUE PAR ACTION</b>	<b>6.5.27</b>	<b>-</b>	<b>0,1319</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

### 3. Eléments du résultat global

en milliers d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>-1 064</b>	<b>2 905</b>
<b>Eléments recyclables en compte de résultat</b>		
Ecarts de conversion		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres		
<b>Eléments non recyclables en compte de résultat</b>		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-6	-1
Ecarts actuariels	25	-1
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>18</b>	<b>-2</b>
<b>RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE</b>	<b>-1 046</b>	<b>2 904</b>
Part du groupe	-1 046	2 904
Part des minoritaires		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

## 4. Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE</u></b>			
Résultat net des activités poursuivies	2	-1 064	2 905
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.8.1-2-3-7-12-13	2 323	1 866
Reprises de subventions	6.9.5	-245	-240
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	6.8.15	-1 633	-1 361
Plus et moins-values de cessions	6.10.1	75	108
Ecart de change sur réciprocity		14	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		-530	3 279
Coût de l'endettement financier net	6.9.7	295	324
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.10.2	883	1 404
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		648	5 008
Impôts versés	6.10.3	-1 873	-1 409
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Autres actifs non courants	6.8.4	-491	-837
- Stocks	6.8.6	-1 385	-2 218
- Clients	6.10.4	-638	-1 104
- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)	6.10.5	-91	-110
- Autres passifs non courants	6.10.6	2 999	3 555
- Fournisseurs	6.10.7	-635	533
- Autres passifs courants	6.10.8	2 332	2 417
	Total	2 091	2 236
Flux net de trésorerie généré par l'activité		866	5 835
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Acquisitions d'immobilisations	6.10.9	-3 400	-2 728
Cessions d'immobilisations	6.9.6	3	73
Variation des prêts et avances consenties	6.10.10	-118	55
Incidence cession CEVAM	6.10.11		64
Incidence augmentation % d'intérêts INTRATONE	6.10.12		-673
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-3 515	-3 209
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u></b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	5	-2 000	-1 500
Dividendes versés aux minoritaires	5		-166
Augmentation de capital en numéraire	5	19 352	
Actions propres	5	-345	
Emissions d'emprunts	6.10.13		1 621
Remboursements d'emprunts	6.8.10	-3 362	-2 166
Coût de l'endettement financier net	6.9.7	-295	-324
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		13 350	-2 535
<b><u>VARIATION DE LA TRESORERIE</u></b>		<b>10 701</b>	<b>91</b>
Trésorerie d'ouverture		5 666	5 575
Trésorerie de clôture	6.8.8	16 353	5 666
Variation des écarts de conversion		14	
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>10 701</b>	<b>91</b>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

## 5. Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capitaux propres groupe
<b>Au 31 décembre 2016</b>	534	2 264	-13	-1 515	2 199	3 468	188	3 280
<b>Mouvements :</b>								
Affectation résultat N-1				2 199	-2 199			
Dividendes versés aux associés de la société mère				-1 500		-1 500		-1 500
Dividendes versés aux minoritaires des filiales				-166		-166	-166	0
Acquisition complémentaire INTRATONE				-1 178		-1 178	-22	-1 155
Ecart actuariels			-1			-1		-1
Résultat consolidé					2 905	2 905		2 905
<b>Au 31 décembre 2017</b>	534	2 264	-15	-2 159	2 905	3 529	0	3 529
<b>Mouvements :</b>								
Affectation résultat N-1				2 905	-2 905			
Dividendes versés aux associés de la société mère				-2 000		-2 000		-2 000
Augmentation de capital par imputation sur les autres réserves	406			-406				
Augmentation de capital par imputation sur les primes d'émission	2 264	-2 264						
Augmentation de capital suite IPO	801	20 110				20 910		20 910
Imputation des frais IPO net d'IS		-1 558				-1 558		-1 558
Actions propres				-345		-345		-345
Ecart actuariels			18			18		18
Résultat consolidé					-1 064	-1 064		-1 064
<b>Au 31 décembre 2018</b>	4 004	18 551	4	-2 005	-1 064	19 490	0	19 490

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers IFRS.

La prime d'émission de 2 264 K€ trouve son origine le 23 mai 2014, dans le cadre d'une augmentation de capital suite à la transformation d'ORA (obligations remboursables en actions). Cette prime a été incorporée au capital social le 23 avril 2018.

L'augmentation de capital du 13 juin 2018, liée à l'introduction en Bourse de la société, a généré une nouvelle prime d'émission d'un montant de 20 110 K€, sur laquelle sont venus s'imputer les frais d'IPO nets d'IS pour un montant de 1 558 K€.

Les actions propres sont retraitées conformément à la note 6.8.9.

## 6. Annexe aux comptes IFRS

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes IFRS faisant partie intégrante des états financiers présentés pour les exercices clos le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017. Chacun de ces exercices a une durée de douze mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire, et les différences de  $\pm 1$  K€ sont dues aux arrondis.

### 6.1. Présentation du Groupe et faits marquants

La société COGELEC est une Société Anonyme (SA). Les comptes IFRS comprennent la société mère COGELEC et ses filiales.

Adresse du siège social : 370 rue Maunit, Mortagne-sur-Sèvre (85290), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 433 034 782

COGELEC est un fabricant français d'interphones téléphoniques et de solutions de contrôle d'accès dans l'habitat collectif et individuel. La société est organisée de façon à apporter la meilleure offre globale à ses clients et à développer de nouveaux produits, en investissant dans la recherche-développement.

La Société COGELEC et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

Le succès de l'introduction en bourse a permis à la Société, en juin 2018, de lever 20.9 M€.

COGELEC est en phase de croissance à l'international. Après avoir créé sa filiale INTRATONE GMBH en Allemagne fin décembre 2017, la société a créé une filiale INTRATONE UK en Angleterre en février 2018 et une autre INTRATONE BV aux Pays-Bas fin octobre 2018. Ces sociétés ont été créées dans le but de faciliter la commercialisation des produits INTRATONE à l'international. Elles sont pour le moment en phase de lancement et ont généré 3.1 M€ de pertes sur 2018 ainsi réparties :

- INTRATONE GMBH : - 1.9 M€
- INTRATONE UK : - 1.0 M€
- INTRATONE BV : - 0.2 M€

### 6.2. Contexte de la publication

Dans le cadre de son introduction en bourse en date du 13 juin 2018, le Groupe a établi des comptes consolidés en normes IFRS, la date de transition ayant été établie au 1er janvier 2015.

Les présents comptes consolidés de COGELEC ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 avril 2019 et seront approuvés en Assemblée Générale le 24 juin 2019.

### 6.3. Appréciation des facteurs de risque

COGELEC peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, COGELEC met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de COGELEC est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

- **Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, celui-ci est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la Direction, en fonction des informations à la date de clôture.

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. Il est précisé que le poste clients se compose d'un très grand nombre de factures de petits montants répartis sur de nombreux tiers différents. Cette configuration tend à limiter le risque en question.

- **Risque de liquidité**

La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 16 353 K€ au 31 décembre 2018.

La trésorerie disponible est placée essentiellement sur (i) des comptes bancaires et (ii) des comptes de placements à court terme (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles à une échéance inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps de 12 mois.

Un risque significatif en matière de liquidités serait que les clients concernés demandent en même temps la résiliation de leurs contrats d'abonnements prépayés et exigent le remboursement des sommes perçues d'avance par la Société (PCA). La probabilité d'occurrence de ce risque est cependant jugée faible par la Société.

- **Risque de change**

La stratégie du Groupe est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats.



Le Groupe est exposé aux risques de change dans le cadre de ses achats de composants aux États-Unis et en Asie (achats effectués en dollars). Ces achats en devises s'élevaient à 5.2 M\$ en 2018 contre 4,7 M\$ en 2017.

Le Groupe n'a pas pris à ce stade de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. Il fait pour le moment tous ces achats en dollars en spot.

- **Risque de taux d'intérêt**

Au 31 décembre 2018, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de volatilité de taux d'intérêt dans la mesure où la Société est endettée à taux fixes.

- **Risque de marché**

Les risques financiers de marché (risques sur actions propres) sont suivis par un prestataire externe. Pour le détail des opérations de l'exercice, voir note 6.8.9.

#### 6.4. Evénements postérieurs à la clôture 2018

Néant.

## 6.5. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

### 6.5.1. Déclaration de conformité

La Société a établi ses comptes, arrêtés par le conseil d'administration le 18 avril 2019, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

### 6.5.2. Principe de préparation des états financiers

Les comptes IFRS du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des unités de crédits projetés, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti (voir note 6.12.3).

### 6.5.3. Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Conseil d'administration sur la base d'une trésorerie disponible au 31 décembre 2018 qui doit permettre de couvrir ses besoins de trésorerie prévisionnels pour les 12 prochains mois.

### 6.5.4. Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2018. Toutefois, le groupe COGELEC applique depuis le 1er janvier 2017 la norme IFRS 15 par anticipation.

En ce qui concerne l'application de la norme IFRS 16 (applicable au 1er janvier 2019), les études sont en cours pour identifier les impacts de cette norme relative aux contrats de location. IFRS 16 modifie

le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme et interprétations IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé en fonction de l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, la norme IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement.

La distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement est maintenue en comptabilité pour les bailleurs.

### **Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2018**

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, à l'exception de la norme IFRS 9 – Instruments Financiers d'application obligatoire au 01 janvier 2018. La norme IFRS 15 a été adoptée par anticipation.

- IFRS 9 « Instruments financiers »
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients »
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2014-2016
- Amendements d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » - Clarifications sur le classement et l'évaluation des paiements fondés sur des actions
- IFRIC 22 « Paiement d'avance sur transactions en devises »
- Amendements d'IAS 40 « Immeubles de placement » - Transferts d'immeubles de placement

La norme IFRS 9 concerne la classification, l'évaluation et la décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers, et a introduit de nouvelles règles pour la comptabilité de couverture ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers.

Classification des actifs financiers : IFRS 9 prévoit une nouvelle approche en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers. La norme présente trois classes d'actifs financiers, ceux évalués au coût amorti, ceux évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces nouvelles dispositions en matière de classement n'ont pas d'impact significatif sur la manière dont le Groupe comptabilise les créances clients, prêts et titres de capitaux propres.

Dépréciation des actifs financiers : la nouvelle norme introduit un modèle prospectif basé sur les pertes attendues qui doit s'appliquer sur les actifs financiers dès leur comptabilisation initiale, tandis qu'IAS 39 imposait la constitution d'une provision uniquement lorsque la perte était avérée (lorsque leur valeur de recouvrement est inférieure à leur valeur comptable). Etant donnée le très faible niveau de défaut de paiement historique, l'impact de cette disposition n'est pas considéré comme significatif.

Comptabilité de couverture : les dispositions relatives à la comptabilité de couverture n'ont pas d'impact significatif sur les méthodes comptables du Groupe.

### **Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1er janvier 2018 :**

Néant

**Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :**

- IFRS 16 « Locations »
- Amendements d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » et d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés » - Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le groupe et les entités mises en équivalence
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017
- IFRIC 23 « Comptabilisation des incertitudes en matière d'impôt sur le résultat ».
- Amendements d'IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »
- Révision du cadre conceptuel de l'information financière, modification des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS

Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes. Elle n'anticipe pas, à ce stade, d'impact significatif sur ses états financiers à l'exception d'IFRS 16.

#### 6.5.5. Correction d'erreur

Au titre de l'exercice 2017, les achats consommés ont été sous-estimés pour un montant de 1 608 K€. En contrepartie, les charges de personnel et les charges externes ont été surestimées pour des montants respectifs de 1 046 K€ et 562 K€.

La marge brute 2017 était ainsi surestimée de 1 608K€. Retraitée de cette correction, la marge brute 2017 est ainsi de 19 220 K€ et le taux de marge brute de 62,8%.

Cette correction n'a pas d'incidence sur un autre agrégat comptable au titre de 2017, et notamment sur le résultat opérationnel, l'EBITDA et le résultat net.

Les données comparatives 2017 sont retraitées de l'impact lié à cette correction d'erreur. Les tableaux ci-après présentent ces différents impacts.

## Compte de résultat agrégé

	31/12/2017		
	Avant correction	Après correction	Impact
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	30 628	30 628	0
Autres produits de l'activité	4	4	0
Achats consommés	-10 958	-12 566	(1 608)
Charges de personnel	-8 821	-7 776	1 046
Charges externes	-4 870	-4 309	562
Impôts et taxes	-398	-398	0
Dotations / Reprises amortissements	-1 632	-1 632	0
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	-384	-384	0
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	1 154	1 154	0
Autres produits et charges opérationnels courants	286	286	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	5 007	5 007	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	4 857	4 857	0
<b>RESULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITES MAINTENUES</b>	2 905	2 905	0
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	2 905	2 905	0
<b>RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION</b>	8,1621	8,1621	0
<b>RESULTAT NET DILUE PAR ACTION</b>	8,1621	8,1621	0

## Marge brute

	31/12/2017		
	Avant correction	Après correction	Impact
<b>Chiffre d'affaires</b>	30 628	30 628	0
Autres produits de l'activité	4	4	0
Achats consommés	-10 958	-12 566	(1 608)
Variation de stocks de produits en-cours et produits finis	1 154	1 154	0
<b>MARGE BRUTE</b>	20 827	19 220	(1 608)
<i>En pourcentage de CA</i>	68,0%	62,8%	(5,25)

## 6.5.6. Méthode de consolidation

Le Groupe applique les normes IFRS 10, « États financiers consolidés », IFRS 11, « Partenariats » et IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».

La norme IFRS 10, qui traite de la comptabilisation des états financiers consolidés, présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle.

#### 6.5.7. Utilisation de jugements et d'estimations affectant les actifs et les passifs

La Direction de la société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles liées aux développements (se référer aux notes 6.7.1 et 6.8.1)
- L'évaluation des stocks (se référer aux notes 6.5.12 et 6.8.6)
- L'évaluation des provisions pour engagement de retraites (se référer aux notes 6.5.16 et 6.8.13)
- Les provisions pour charges (se référer aux notes 6.5.17 et 6.8.14)
- Le crédit impôt recherche (se référer à la note 6.5.20).

#### 6.5.8. Ventilation des actifs et des passifs en courant/non courant

Conformément à la norme IAS 1, la Société présente ses actifs et passifs en distinguant les éléments courants et non courants :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les provisions au passif entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.
- Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

### 6.5.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de frais de développement et d'immobilisations en cours. Les immobilisations en cours sont constituées de dépenses réalisées pour des projets non encore activés.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis par la norme IAS 38 sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet. La quote-part du crédit d'impôt recherche lié aux projets activés est retraitée en produits constatés d'avance.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 Intérêts d'emprunts n'a pas conduit à inclure d'intérêts dans les coûts de développement.

La société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 6.7.1.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les immobilisations incorporelles sont aussi constituées de coûts d'obtention du contrat. Conformément à la norme IFRS 15, ces coûts liés à des contrats comprenant des prestations sur plusieurs exercices, sont capitalisés et amortis sur la durée de chaque contrat.

Enfin, les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels et licences, amortis sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.



#### 6.5.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux terrains et constructions, aux installations et agencements générales, à des matériels et outillages, aux matériels de transport, de bureau et d'informatique, et au mobilier. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année.

Des composants ont été identifiés pour l'ensemble immobilier. Chaque composant a été amorti sur une durée d'utilisation appropriée :

- Gros œuvre :	35 ans
- Bardage :	20 ans
- Installations générales :	15 ans
- Agencements :	10 ans

Pour les autres immobilisations corporelles, les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations générales et aménagements :	2 à 10 ans
- Matériels et outillages :	1 à 10 ans
- Matériels de transport :	2 à 5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Matériel informatique :	3 à 5 ans
- Mobilier :	3 à 10 ans

Les plans d'amortissements et les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revus chaque année.

#### 6.5.11. Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers)

La revue de l'évaluation des actifs non courants (actifs incorporels et actifs corporels) est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans élaborés par la direction du groupe, associés à la détermination d'une valeur terminale (actualisation des flux de trésorerie à l'infini).
- Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les actifs incorporels et corporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. La valeur recouvrable de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les mêmes principes que ceux détaillés ci-dessus.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ses actifs immobilisés.

Les pertes de valeur sont constatées lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif est notablement supérieure à sa valeur recouvrable.

### 6.5.12. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, sous déduction des frais de commercialisation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### 6.5.13. Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat. Elle est constituée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer tout ou partie de sa créance.

La Direction procède régulièrement à la revue et à l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation ou une perte sur créance irrécouvrable est comptabilisée en résultat net. Cette évaluation du risque-crédit repose sur l'expérience passée en matière de recouvrement de créances et de défauts de paiement, le niveau d'antériorité des créances dont l'échéance est dépassée, ainsi que sur les conditions de paiements octroyées.

Les créances comprennent des créances liées à des contrats de location de matériels aux clients.

L'ensemble des créances à plus d'un an sont présentées en autres actifs non courants.

#### 6.5.14. Les actifs et passifs financiers

##### *Les actifs financiers*

Les actifs financiers comprennent des prêts, des parts bancaires, des dépôts et cautionnements, des titres de participation.

Le Groupe applique les normes IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7. La norme IFRS 9 définit à présent 2 catégories d'actifs financiers:

- les actifs financiers en juste valeur dont les variations sont comptabilisées soit au compte de résultat s'ils sont détenus à court terme, soit en capitaux propres s'ils correspondent à un investissement à long terme ;
- les actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et créances.

En tout état de cause, la société COGELEC évalue au coût les actifs financiers déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

##### *Les passifs financiers*

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

#### 6.5.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes bancaires et de comptes de placements à court terme (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles sur une durée inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

### 6.5.16. Avantages du personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations de la société COGEELEC en matière de pension, complément de retraite et indemnité de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables en France. La couverture des obligations en matière de pension et complément de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les sociétés étrangères étant juste créées, il n'y a pas d'avantage au personnel à ce stade.

#### *Avantages postérieurs à l'emploi*

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2018	31/12/2017
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans	
Taux d'actualisation	1,57%	1,31%
Table de mortalité	INSEE 2010-2012	INSEE 2010-2012
Progression des salaires	4% dégressif	4% dégressif
Taux de turn-over	2,47%	2,44%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

#### *Autres avantages postérieurs à l'emploi*

Ces avantages reposent principalement sur le régime à cotisations définies (régime général). Dans le cadre de ce régime, la Société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

### *Autres avantages à long terme*

La Société a mis en place un plan d'épargne entreprise. Les avantages à court terme incluent notamment l'accord de participation suivant la formule légale qui est calculée sur la base du résultat fiscal. Les médailles du travail sont négligeables. Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail sont provisionnées.

Il n'existe pas d'autres avantages à long terme accordés au sein du groupe.

### 6.5.17. Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Un passif éventuel est fondé sur une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise. Un passif éventuel est aussi une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car d'une part, il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et d'autre part, le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à la norme IAS 37, la société est amenée à constituer une provision pour « service après-vente » (SAV). Les coûts de SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit 3 ans. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 3 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées. Les coûts engagés comprennent des coûts de main d'œuvre et des pièces détachées.

### 6.5.18. Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture de manière définitive et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les taux d'impôt retenus sont les suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Taux France	25,825%	28,924%
Taux Allemagne	31,225%	NA
Taux Royaume-Uni	17,000%	NA
Taux Pays-Bas	19,000%	NA

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

Ils sont présentés de manière compensée au bilan du Groupe et justifiés au moyen d'une preuve d'impôt (voir 6.11.1).

Dans le compte de résultat, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) vient en diminution des charges de personnel et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est incluse dans la ligne Charges d'impôt.



### 6.5.19. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires sont constatés lorsque le Groupe s'acquitte d'une obligation de prestation en transférant un bien ou un service promis à un client. Un actif est transféré lorsque le client obtient le contrôle de l'actif.

Les produits des activités de la société correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre habituel des activités de la société. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises et déduction faites des ventes intragroupes.

Les prestations de maintenance portent sur des durées supérieures à 12 mois. Ces prestations font ainsi l'objet d'une comptabilisation à l'avancement, de façon linéaire dans le temps puisque les coûts sont engagés sur cette périodicité.

Les ventes de matériels engendrent une comptabilisation du produit à la date de livraison. Il est considéré que c'est à cette date que le client a accepté les caractéristiques du bien livré. Une créance est comptabilisée lorsque les biens sont livrés, c'est-à-dire au moment où la contrepartie est inconditionnelle, car seul l'écoulement du temps suffit à rendre le paiement de la contrepartie exigible.

Il existe trois types de contrats :

1/ Les ventes de matériels immédiatement constatées en résultat.

Pour cette typologie de contrats, chaque livraison est considérée comme une obligation de prestation distincte dont la comptabilisation est effectuée à la date de la livraison.

Les contrats dont il est fait objet sont :

- Les contrats de ventes de matériels aux distributeurs.
- Les ventes de matériels associées aux offres Prépayées. Ces matériels correspondent à la platine, la centrale de gestion et au module de transmission de données.
- Les revenus liés aux contrats de location financement dans le cadre des contrats « offres globales » (voir commentaires détaillés au point 3 ci-après).

2/ Les contrats de prestations de services.

Les prestations de services sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée des contrats, car les coûts engagés sont stables d'un exercice à l'autre, et ceci conformément à l'IFRS 15.

Les contrats dont il est fait objet ici sont :

- Les contrats d'abonnements en offre classique, pour lesquels seules les prestations de services sont significatives.
- La part abonnements des contrats en offre prépayées.

3/ Les contrats en offres globales.

Les contrats dont il est fait objet ici sont les contrats d'abonnements en offres Premium.

Les offres globales recouvrent la location des matériels (platines, etc.) et la prestation de maintenance. Le matériel loué est traité comme un contrat de location financement conformément à IAS 17 (les paiements actualisés couvrant la juste valeur du bien loué). Ainsi un produit est comptabilisé à la date de livraison pour un montant correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées de la même façon que pour les contrats de prestations de services tel que décrit au point 2 (constatation des revus de façon linéaire sur la durée des contrats, en cohérence avec les coûts supportés).

Le chiffre d'affaires est explicité au point 6.9.1.

Les actifs sur contrats sont transférés en créances clients lorsque ce droit à paiement devient inconditionnel. Les passifs sur contrats sont relatifs aux paiements d'avance reçus des clients du Groupe, pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation de prestations de maintenance.

Les postes d'actifs et de passifs sur contrats sont expliqués aux points 6.8.4, 6.8.7 et 6.8.15.

Deux types de chiffres d'affaires seront constatés sur les prochains exercices :

- Les contrats de prestations de services à facturer et à encaisser sur les contrats en portefeuille (offres Premium).
- Le chiffre d'affaires déjà facturé et encaissé sur les contrats offres prépayées en portefeuille (actuellement en produits constatés d'avance).

Types de contrats	Précisions	Note	TOTAL	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà
Contrats Offres Premium	CA restant à facturer sur prestations de services	6.5.19	6 369	2 251	1 623	933	337	307	918
Contrats Offres Prépayées	Produits Constatés d'Avance	6.8.15	16 355	1 580	1 485	1 465	1 451	1 427	8 946
<b>Total</b>			<b>22 724</b>	<b>3 831</b>	<b>3 108</b>	<b>2 398</b>	<b>1 789</b>	<b>1 734</b>	<b>9 864</b>

Pour l'établissement de ce tableau, il est retenu la durée résiduelle des contrats à durée fixe, soit :

- ✓ Premium : 5 et 10 ans.
- ✓ Prépayés : 15 ans.

La société engage des coûts pour l'obtention de contrats, sous forme de commissions. Les commissions liées à la vente de matériels sont comptabilisées immédiatement en charges et les commissions liées aux prestations de service sont classées en actifs incorporels.

	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs brutes	559	489
Amortissements	-125	-66
<b>Valeurs nettes</b>	<b>434</b>	<b>423</b>

Les commissions sont amorties sur une durée de 5 ou 10 ans, en conformité avec la durée des contrats auxquels elles se rapportent. Il n'y a pas lieu de déprécier ces actifs.

### 6.5.20. Subventions

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles. Selon la norme IAS 20, les subventions liées à des actifs sont des subventions publiques dont la condition principale est qu'une entité répondant aux conditions d'obtention doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs à long terme.

Les subventions publiques sont comptabilisées en résultat sur une base systématique pour les périodes au titre desquelles l'entité comptabilise en charges les coûts que les subventions sont censées compenser. Ainsi, les subventions liées à des actifs, sont présentées au bilan en produits différés et amorti sur la même durée que l'immobilisation subventionnée.

La société bénéficie d'une avance remboursable et ne portant pas intérêt, pour le financement d'un projet de frais de recherche et développement pour un nouveau produit. La différence entre la valeur actualisée de l'avance au taux de marché et le montant reçu en trésorerie de l'organisme public constitue une subvention, au sens de la norme IAS 20. Cette différence est comptabilisée comme une subvention dans le temps en fonction des remboursements, compte tenu du fait que les frais engagés en contrepartie sont immobilisés. Le coût financier des avances remboursables, calculé au taux de marché, est enregistré en charges financières.

La société bénéficie également de crédit impôt recherche et de crédit impôt à l'innovation. Ces sommes sont constatées en subvention dans le résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement liés à chaque projet.

Ces subventions sont enregistrées en produits différés.

### 6.5.21. Contrats de location

Selon la norme IAS 17, un contrat de location est un accord par lequel le bailleur transfère au preneur pour une période déterminée le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. La norme IAS 17 distingue les contrats de location financement, qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, des contrats de location simple.

#### *Preneur*

Les contrats de location financement sont inscrits à l'actif en contrepartie d'une dette au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué. Chaque paiement au titre des contrats est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un contrat de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif.

Au 31 décembre 2018, la société est engagée par des contrats de location-financement : l'ensemble immobilier, des véhicules et des chariots élévateurs.

Les coûts d'entrée et les durées d'amortissement sont explicités au point 6.5.11.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

Le chiffrage de l'impact IFRS 16 est en cours de calcul. Les loyers restants à payer sur les contrats de location en cours au 31 décembre 2018 s'élèvent à 1 656 K€.

#### *Bailleur*

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont présentés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

La comptabilisation de produits financiers s'effectue sur la base d'un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net du bailleur dans le contrat de location-financement.

Pour le bailleur, la norme IFRS 16, comme en IAS 17, distingue les contrats de location simple des contrats de location financement. Les contrats de location développés par le groupe ne comportent pas de composante financière. L'application de la norme IFRS 16 ne devrait pas générer d'impact significatif pour le groupe, en tant que bailleur.

#### 6.5.22. Endettement financier net

Les dettes financières long terme comportent d'une part les emprunts contractés auprès des établissements de crédit et d'autre part les emprunts comptabilisés en contrepartie de la reconnaissance à l'actif des biens utilisés dans le cadre de contrats de location-financement. Ces dettes long terme sont classées en passifs non courants pour leur part à plus d'un an et sont valorisées au coût amorti à la clôture selon la méthode du taux d'intérêt effectif, avec un amortissement des frais d'émission, lorsque ces frais sont significatifs. Toutes ces dettes sont à taux fixe à la date de clôture.

Les dettes financières court terme comprennent la part à court terme des emprunts à long terme ainsi que les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme.

L'endettement financier net est composé des emprunts définis ci-dessus diminués des disponibilités et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net regroupe les intérêts sur emprunts, les autres dettes financières, et les revenus sur prêts ou créances rattachées à des participations.

#### 6.5.23. Conversion des opérations en devise

Les éléments inclus dans les états financiers sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« Monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie de présentation de la société COGELEC.

Selon IAS 21, les éléments monétaires des entités consolidées en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires sont évalués au coût historique en utilisant le cours de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a été comptabilisée initialement. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont comptabilisés en résultat net

#### 6.5.24. Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel ne suit la performance qu'au niveau de l'ensemble du groupe ; l'application de la norme IFRS 8 a conduit la société à ne présenter qu'un seul secteur opérationnel.

#### 6.5.25. Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés du capital social de la société mère, d'une prime d'émission, de réserves et du résultat. Les réserves et le résultat consolidés correspondent à la part revenant à la société dans les résultats consolidés accumulés nets des distributions de dividendes.

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Les intérêts minoritaires sont définis comme la part du résultat ou des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue soit directement par la société COGELEC, soit indirectement par l'intermédiaire d'une autre filiale contrôlée par COGELEC.

#### 6.5.26. Présentation du compte de résultat

Le Groupe présente son compte de résultat par nature.

##### Coûts d'achats et sous-traitance

Le coût d'achats et sous-traitance est essentiellement constitué :

- des achats de composants, et autres produits nécessaires à la production des biens vendus ;
- de prestation des services des tiers pour la fabrication, l'assemblage et les tests des biens vendus ;
- des droits de douane, coûts de transports et autres taxes directement attribuables à ces achats ;

##### Marge brute

La marge brute est un indicateur défini par COGELEC comme le chiffre d'affaires augmenté des autres produits de l'activité, diminué des achats consommés, et corrigé de la production stockée.

A ce titre, le ratio de marge brute au 31/12/2017 a été corrigé de la production immobilisée pour un montant de 1 608 K€. Cette somme est, en contrepartie, venue diminuer les postes de charges de personnel pour 1 046 K€ et de charges externes pour 562 K€. Cette analyse a une incidence sur le taux de marge brute qui passe de 68.0%, selon le calcul initial retenu, à 62.8%.

L'indicateur est présenté à la note 6.11.5.

##### EBITDA

L'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation & Amortisation*) est un indicateur défini par COGELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

L'indicateur est présenté à la note 6.11.5.

### Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents (résultat opérationnel courant) ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles (résultat opérationnel non courant).

L'indicateur est présenté à la note 2.

### Coût de l'endettement financier net

L'ensemble des charges et produits résultant de l'endettement financier net de la période (cf note 6.9.7), représente le coût du financement global de l'entreprise, hors coût de fonds propres.

#### 6.5.27. Modalités de calcul du résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. La société ne dispose pas d'instruments dilutifs.

Au cours de l'exercice 2018, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires évolue ainsi :

	Nombre d'actions ordinaires	Durée	Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires
Le 01/01/2018	7 118 440	163	3 178 920
Le 13/06/2018	8 898 048	202	4 924 399
		365	8 103 319
		Actions propres	- 37 205
			8 066 114

## 6.6. Périmètre de consolidation

Sauf mention expresse, les pourcentages des droits de votes sont identiques à la part détenue dans le capital.

### Périmètre 2018

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGEELEC	IG	100,00%	100,00%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100,00%	100,00%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE UK	IG	100,00%	100,00%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100,00%	100,00%	AMSTERDAM	Pays-Bas

### Périmètre 2017

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGEELEC	IG	100,00%	100,00%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100,00%	100,00%	DÜSSELDORF	Allemagne



## 6.7. Dépréciation des actifs

### 6.7.1. Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2018 et 2017 est estimé à 11.5%.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont montré qu'aucune dépréciation n'était nécessaire. L'analyse de sensibilité sur les hypothèses clés (taux de croissance, taux d'EBITDA, taux d'actualisation) intervenant dans la détermination de la valeur d'utilité montre qu'une variation de +/-10% n'aurait aucune incidence sur les conclusions des tests de perte de valeur menés (aucune dépréciation ne serait à enregistrer).

### 6.7.2. Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers

## 6.8. Bilan

### 6.8.1. Immobilisations incorporelles

*Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)*

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>7 953</b>	<b>798</b>	<b>2 967</b>	<b>11 718</b>
Acquisitions	414	203	1 269	1 886
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>8 368</b>	<b>1 001</b>	<b>4 235</b>	<b>13 604</b>
Acquisitions	301	195	1 390	1 886
Cessions			-69	-69
Virement de poste à poste	987		-992	-6
Variation de périmètre				
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>9 655</b>	<b>1 195</b>	<b>4 564</b>	<b>15 415</b>

*Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)*

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>5 602</b>	<b>398</b>		<b>6 000</b>
Dotations	912	93		1 005
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>6 514</b>	<b>492</b>		<b>7 005</b>
Dotations	900	122		1 022
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>7 413</b>	<b>614</b>		<b>8 027</b>

*Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)*

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2016	2 351	400	2 967	5 717
Au 31 décembre 2017	1 854	509	4 235	6 598
Au 31 décembre 2018	2 242	581	4 564	7 387

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Frais de recherche et développement 5 ans

Au 31 décembre 2018, le projet du canon électronique intégré n'étant pas mis en service, les frais activés figurent en immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 3 962 K€, contre 3 187 K€ au 31 décembre 2017, soit 54% du poste « Immobilisations incorporelles » et 87% du poste « Immobilisations incorporelles en cours ». Il est prévu une date de mise en service début mai 2019.

Les immobilisations incorporelles en cours, activées sur l'exercice pour 987 K€, correspondent principalement aux projets bloc 4G et platine à boutons mis en service sur 2018.

## 6.8.2. Immobilisations corporelles

*Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)*

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>	213	3 449	2 560	896	414	7 531
Acquisitions			265	157	317	739
Cessions			-230	-119		-349
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
<b>Au 31 décembre 2017</b>	213	3 449	2 595	934	730	7 921
Acquisitions			410	600	599	1 610
Cessions				-46		-46
Virement de poste à poste			325		-320	6
Variation de périmètre						
<b>Au 31 décembre 2018 *</b>	213	3 449	3 331	1 489	1 009	9 491

\* 3 866 K€ d'immobilisations financées par crédit-bail (dont 3 662 K€ de terrains et constructions)

*Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)*

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>		233	1 495	472		2 200
Dotations		175	345	108		627
Reprises			-92	-76		-168
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
<b>Au 31 décembre 2017</b>		407	1 747	504		2 659
Dotations		175	396	194		765
Reprises				-37		-37
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
<b>Au 31 décembre 2018 *</b>		582	2 143	662		3 387

\* 740 K€ d'amortissements sur immobilisations financées par crédit-bail (dont 582 K€ sur terrains et constructions)

*Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)*

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>	213	3 216	1 066	424	414	<b>5 331</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>	213	3 041	848	429	730	<b>5 262</b>
<b>Au 31 décembre 2018 *</b>	213	2 867	1 188	827	1 009	<b>6 104</b>

\* Dont 3 126 K€ d'immobilisations nettes financées par crédit-bail (dont 3 079 K€ de terrains et constructions).

## 6.8.3. Autres actifs financiers

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Autres titres immobilisés <sup>(1)</sup>	16	17
Prêts <sup>(2)</sup>	38	
Dépréciation des prêts <sup>(2)</sup>	-38	
Dépôts et cautionnements <sup>(3)</sup>	238	126
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>142</b>

<sup>(1)</sup> Parts sociales bancaires

<sup>(2)</sup> Prêt DIAMO (en autres actifs courants au 31/12/2017 pour 38 K€, déprécié pour 28 K€).

<sup>(3)</sup> Les dépôts et cautionnements correspondent à des sommes versées sur emprunts BPI et des garanties sur loyers.

#### 6.8.4. Autres actifs non courants

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Clients > 1 an	2 809	2 297
Dépréciation des clients	-390	-163
Charges constatées d'avance > 1 an	1 091	885
<b>TOTAL</b>	<b>3 510</b>	<b>3 019</b>

En application de la norme IFRS 9, la société a opté pour la mesure de simplification applicable aux créances commerciales et sans composante financière permettant de maintenir des modalités de provisionnement identiques à celles pratiquées en 2017.

La hausse des dépréciations clients provient de la mise en redressement voire liquidation judiciaire de plusieurs clients sur l'exercice. Les créances concernées sont dépréciées à 100%.

#### *Détail des créances clients nettes de dépréciations*

	31/12/2018	31/12/2017
Créances douteuses	467	195
Dépréciation des créances douteuses	-390	-163
Créances clients sur contrats de location	2 342	2 101
<b>TOTAL</b>	<b>2 419</b>	<b>2 134</b>

Les créances douteuses sont dépréciées à 100%

#### *Charges constatées d'avance*

Concernant les charges constatées d'avance, elles correspondent aux cartes SIM achetées dans le cadre des contrats d'offre globale (note 6.5.19). Ces achats sont étalés sur la durée de l'engagement, correspondant aux forfaits d'abonnement.

## 6.8.5. Impôts différés

	31/12/2018		31/12/2017	
	Base	Impôt	Base	Impôt
<b>Décalages temporaires</b>				
Participation des salariés			390	113
TVS			25	7
C3S	30	8	23	7
Déficits fiscaux	413	107		
<b>Retraitements</b>				
Engagements retraite	396	102	366	106
Marges internes	92	24	143	41
Commissions apporteurs d'affaires	145	37	141	41
Dépréciation actions propres	-57	-15		
Contrats de location	-898	-232	-580	-168
Crédits bails	-341	-88	-278	-80
Amortissements dérogatoires				
<b>TOTAL</b>	<b>-221</b>	<b>-57</b>	<b>229</b>	<b>66</b>

La preuve d'impôt figure au point 6.11.1.

Les déficits non activés sont les suivants :

Société	31/12/2018
IT GMBH	1 857
IT UK	972
IT BV	240
<b>Total</b>	<b>3 069</b>

Selon IAS 12, le tax planning au 31/12/2018 montre l'échéance des impôts différés passifs :

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Organic	8						8
Déficits	107						107
Crédits bails	23	31	32	35	38	-247	-88
Contrats de location	-57	-59	-59	-43	-13	-1	-232
Marges internes	11	8	4	0	0	0	24
Commissions apporteurs d'affaires	6	6	6	5	4	10	37
Engagements retraite						102	102
Dépréciation actions propres	-15						-15
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>-14</b>	<b>-18</b>	<b>-2</b>	<b>29</b>	<b>-135</b>	<b>-57</b>

#### 6.8.6. Stocks et en cours

##### *Variation des stocks et en-cours nets*

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Matières premières et autres approvisionnements	4 080	3 389
En-cours de production	3 163	2 242
Produits intermédiaires et finis	1 650	1 556
Marchandises	0	6
Provision pour dépréciation	-545	-229
<b>TOTAL</b>	<b>8 349</b>	<b>6 964</b>

Evolutions des provisions pour dépréciation	31/12/2018	31/12/2017
Valeur à l'ouverture	229	184
Augmentation	393	229
Diminution	-77	-185
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>545</b>	<b>229</b>

Les matières premières et autres approvisionnements sont constitués de composants.

Les en-cours sont constitués de sous-ensembles (cartes électroniques, ...) destinés à être incorporés dans du matériel vendu ou incorporé dans des contrats.

Les produits finis comprennent des matériels (platines, télécommandes, modules, ...) qui sont vendus séparément ou qui sont incorporés dans une offre globale de contrats (matériels et prestations de services).



## 6.8.7. Créances clients et autres créances courantes

*Créances*

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients brutes	8 979	8 368
Provision pour dépréciation	-1	-26
<b>TOTAL</b>	<b>8 978</b>	<b>8 342</b>

*Détail des créances clients nettes de dépréciations :*

	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients ordinaires	7 997	7 591
Dépréciation des créances clients ordinaires	-1	-26
Créances clients sur contrats de location	982	777
<b>TOTAL</b>	<b>8 978</b>	<b>8 342</b>

*Autres actifs courants*

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Prêts	2	41
Dépréciation de prêt		-28
Dépôts et cautionnements	37	30
Avances et acomptes versés	149	61
Créances sociales	56	18
Créances fiscales	764	746
Autres créances d'exploitation	450	608
Charges constatées d'avance	268	162
<b>TOTAL</b>	<b>1 725</b>	<b>1 639</b>

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions calculées en fonction des possibilités effectives de recouvrement.

L'échéance des créances est présentée au tableau 6.12.2.

Les prêts sont détaillés comme suit :

Prêts	31/12/2018	31/12/2017
Prêt Diamo		38
Prêts au personnel	2	4
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>41</b>

Les autres créances sont détaillées comme suit :

<b>Autres créances</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Créance liée aux CIR et CII	413	419
Fournisseurs débiteurs et AAR	29	33
Frais à refacturer à IT GMBH		156
Débiteurs divers	7	
<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	<b>608</b>

En actifs courants figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR et CII. Le montant de 2017 a été remboursé par l'Etat ; celui de 2018 reste à encaisser sur 2019.

#### *Echéancier des créances clients*

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

<b>A C T I F (en K€)</b>	<b>Valeur au bilan</b>	<b>Non échues</b>	<b>Echues</b>		
			<b>&lt; 90j</b>	<b>&gt;90j &lt;6mois</b>	<b>&gt; 6 mois</b>
Créances clients (actifs non courants)	2 419	2 342			77
Créances clients (actifs courants)	8 978	6 760	2 092	54	72
<b>TOTAL</b>	<b>11 397</b>	<b>9 101</b>	<b>2 092</b>	<b>54</b>	<b>150</b>

#### 6.8.8. Trésorerie et équivalents trésorerie

<b>En milliers d'€</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Comptes à terme	8 501	2 669
Disponibilités	7 858	3 002
<b>Total trésorerie de clôture</b>	<b>16 358</b>	<b>5 671</b>
Découverts bancaires	-5	-5
<b>Total trésorerie nette de clôture</b>	<b>16 353</b>	<b>5 666</b>

La trésorerie intègre des disponibilités et comptes à terme. Ces derniers sont classés en équivalents de trésorerie lorsqu'ils répondent à la définition de la trésorerie donnée par IAS 7. En conséquence, les comptes à terme dont le risque est négligeable et dont l'échéance de liquidité est faible, qui sont souscrits par la société COGELEC, sont classés en équivalents de trésorerie. Les comptes à terme peuvent être résiliés à tout moment.

## 6.8.9. Capital

### *Evolution du capital*

Au 31 décembre 2018, le capital social de COGELEC est constitué de 8 898 048 actions, dont l'évolution au cours de l'exercice a été la suivante :

	01/01/2018	Augmentation	Réduction	31/12/2018
Nombre d'actions	355 922	8 898 048	355 922	8 898 048
<i>dont actions ordinaires</i>	<i>355 922</i>			<i>3 550 963</i>
<i>dont actions à droit de vote double</i>				<i>5 347 085</i>
Nominal en €	1,50	8	9	0,45
<b>Capital en euros</b>	<b>533 883</b>			<b>4 004 122</b>

Voici le détail des opérations ayant touché le capital social sur la période :

Voici le détail des opérations ayant touché le capital social sur la période :

Selon l'AGE du 23 avril 2018 :

- Augmentation du capital social de 2 669 415 € par incorporation d'une somme prélevée sur les postes « primes d'émission » pour 2 263 863 € et « autres réserves » pour 405 552 €. Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'augmentation de la valeur nominale des actions existantes de 1.50 € à 9 €. Le capital est ainsi divisé en 355 922 actions de 9 €.
- Diminution de la valeur nominale de chaque action pour la ramener de 9 € à 0.45 €. Le montant du capital demeure inchangé : 1 action ancienne de 9 € est échangée contre 20 actions nouvelles de 0.45 €. Ceci engendre la création de 7 118 440 actions nouvelles et la constatation de l'annulation des 355 922 actions anciennes.
- Institution d'un droit de vote double pour toute action détenue au nominatif depuis plus de 2 ans.

Le 15 juin 2018, suite au succès de l'introduction de la société Cogelec sur le marché Euronext Paris, le Président Directeur Général constate l'augmentation du capital social d'une somme de 800 823.60 €, par émission de 1 779 608 actions nouvelles au nominal de 0.45 €.

### *Information sur le capital*

#### Actionnariat de COGELEC

Détenteurs	Nombre d'actions	Pourcentages de détention
SAS H.R.C.	20	0,00%
SAS S.R.C.	5 347 065	60,09%
Flottant	3 550 963	39,91%
<b>Total</b>	<b>8 898 048</b>	<b>100,00%</b>

### *Gestion du capital et distribution de dividendes*

La société a procédé à la distribution de 2 M€ de dividendes sur le 1<sup>er</sup> semestre 2018 conformément à l'AG du 20 février 2018.

### Actions propres

Conformément à l'approbation lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2018 du programme de rachat d'actions, COGELEC a procédé sur l'exercice au rachat de 37 205 actions propres, pour un montant de 316 K€. Les actions propres acquises sont déduites des capitaux propres consolidés. Aucun profit ni perte résultant de l'achat, la vente ou l'annulation des actions n'affecte le compte de résultat.

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2018 : 37 205 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2018 : 316 165 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2018 : 49 757 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2018 : 460 104 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2018 : 12 552 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2018 : 104 742 €

### 6.8.10. Passifs financiers

#### Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts bancaires	3 477	4 871
Emprunts OSEO	30	90
Aide remboursable OSEO Innovation		253
Dettes sur crédits-bails	2 442	2 736
Dettes financières diverses		
<b>Emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>5 950</b>	<b>7 950</b>
Emprunts bancaires	1 394	1 472
Emprunts OSEO	60	120
Intérêts courus non échus		2
Aide remboursable OSEO Innovation	253	278
Découverts bancaires	5	5
Dettes sur crédits-bails	294	297
Dettes financières diverses		1 193
<b>Emprunts et dettes financières courants</b>	<b>2 006</b>	<b>3 367</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 956</b>	<b>11 317</b>

Au 31 décembre 2017, les dettes financières diverses correspondent, pour un montant de 1 178 K€, au compte-courant HRC suite au rachat des minoritaires INTRATONE TELECOM, préalablement à sa fusion-absorption dans la société COGELEC. Ce compte courant a été remboursé le 16 février 2018.

*Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants*

Valeurs brutes	Emprunts bancaires	Emprunts Oseo	Intérêts courus non échus	Aide remboursable OSEO Innovation	Découverts bancaires	Dettes sur crédits-bails	Dettes financières diverses	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>	6 059	360	4	768	326	3 363	98	10 978
Nouveaux	1 606	0				27	1 193	2 826
Remboursements	-1 322	-150	-2	-238		-356	-98	-2 166
Variation de l'exercice					-321			-321
<b>Au 31 décembre 2017</b>	6 343	210	2	530	5	3 033	1 193	11 317
Nouveaux	0							0
Remboursements	-1 472	-120	-2	-278		-297	-1 193	-3 362
Variation de l'exercice					0			0
<b>Au 31 décembre 2018</b>	4 871	90	0	253	5	2 736	0	7 956

*Durée des emprunts restant à courir au 31 décembre 2018*

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2018</b>							
Emprunts bancaires	1 394	1 332	1 068	552	364	161	4 871
Emprunts OSEO	60	30					90
Intérêts courus non échus							
Aide remboursable OSEO Innovation	253						253
Découverts bancaires	5						5
Dettes sur crédit-bail	294	306	302	312	321	1 201	2 736
Dettes financières diverses							
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 006</b>	<b>1 669</b>	<b>1 371</b>	<b>863</b>	<b>685</b>	<b>1 362</b>	<b>7 956</b>
Dettes fournisseurs	2 952						2 952
Dettes fiscales et sociales	2 500						2 500
Autres dettes	1 060						1 060
Produits constatés d'avance	1 957	1 863	1 803	1 743	1 707	9 098	18 171
<b>Autres passifs</b>	<b>8 470</b>	<b>1 863</b>	<b>1 803</b>	<b>1 743</b>	<b>1 707</b>	<b>9 098</b>	<b>24 684</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 476</b>	<b>3 532</b>	<b>3 174</b>	<b>2 606</b>	<b>2 392</b>	<b>10 460</b>	<b>32 640</b>

L'aide remboursable OSEO Innovation (BPI) est une aide à l'innovation accordée à la société dans le cadre du développement du canon électronique intégré. Cette aide a été accordée en 2010 pour un montant global de 1 300 K€. La date de fin de remboursement est fixée au 30 septembre 2019. Conformément à la norme IFRS 9, nous avons enregistré la dette à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote, de manière à ramener son taux d'intérêt de zéro à celui d'une dette conclue dans des conditions normales de marché. L'avantage qui en découle a été traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20, et figure donc en produit différé (autres passifs courants et autres passifs non courants selon l'échéance). Le solde au 31 décembre 2017 est de 253 K€. Nonobstant l'échec technique ou commercial ou le succès technique ou commercial partiel du programme, la société COGELEC garantit à BPI France Financement le paiement d'une somme forfaitaire de 350 K€, qui au 31 décembre 2018 se trouve entièrement versée.

## 6.8.11. Analyse de l'endettement financier net

*Evolution de l'endettement financier net*

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Partie à long terme des dettes financières	5 950	7 950
Partie à court terme des dettes financières	2 001	3 362
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	5	5
<b>Total dettes brutes</b>	<b>7 956</b>	<b>11 317</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>16 358</b>	<b>5 671</b>
<b>TOTAL ENDETTEMENT NET</b>	<b>-8 403</b>	<b>5 646</b>

Le détail des dettes brutes est présenté au point 6.8.10.

**Financement du BFR**

	31/12/2018		31/12/2017	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Stocks	8 349		6 964	
Créances nettes clients	11 397		10 476	
Dettes nettes fournisseurs		2 952		3 494
Créances et dettes sociales & fiscales		950		2 226
Autres créances & dettes		17 274		13 826
<b>BFR</b>		<b>1 430</b>		<b>2 106</b>
<b>Financement du BFR</b>	<b>1 430</b>		<b>2 106</b>	
Fonds de roulement	-14 923		-3 560	
Trésorerie	16 358		5 671	
Concours bancaires courants	-5		-5	

En 2018 et 2017, la société dégage des ressources en fonds de roulement de l'ordre de, respectivement, 1.4 M€ et 2.1 M€ qui s'expliquent essentiellement par le poids des prépayés.

En 2018, avec un fonds de roulement de 15 M€, la trésorerie s'élève à 16.4 M€.

## 6.8.12. Provision pour engagement de retraite

*Evolution de l'engagement*

En milliers d'€	Engagements de retraite
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>314</b>
Dotations	50
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	1
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>366</b>
Dotations	55
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	-25
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>396</b>

## 6.8.13. Autres provisions

En milliers d'€	Provision SAV	Provision pour impôts	Provisions pour litiges	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>243</b>			<b>243</b>
Dotations	38	118		156
Reprises				
Variation de périmètre				
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>281</b>	<b>118</b>		<b>399</b>
Dotations	273	11	265	548
Reprises	0	-77		-77
Variation de périmètre	0	0		0
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>554</b>	<b>52</b>	<b>265</b>	<b>871</b>

Suite à un contrôle fiscal, une provision pour impôts a été constituée, pour couvrir le montant du redressement au titre des exercices 2014 et 2015. La provision a été réajustée au 31 décembre 2018 en fonction des paiements réalisés pour 77 K€ compensés par des appels complémentaires adressés par l'administration fiscale pour 11 K€.

La provision pour litiges concerne des litiges prud'homaux et commerciaux.

## 6.8.14. Actifs et Passifs éventuels

Aucun actif ou passif éventuel n'a été constaté par la société.

### 6.8.15. Dettes fournisseurs et autres dettes

*Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes*

#### Dettes fournisseurs

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	2 727	3 363
Dettes d'immobilisations	226	131
<b>TOTAL</b>	<b>2 952</b>	<b>3 494</b>

#### Autres passifs non courants

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes sociales et fiscales		
Avances et acomptes reçus		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance <sup>(1)</sup>	16 214	13 216
<b>TOTAL</b>	<b>16 214</b>	<b>13 216</b>

<sup>(1)</sup> dont

Passifs de contrats sur prépayés	14 774	11 811
CIR et CII	1 378	1 292
BPI - subvention sur avance à taux 0		47
Subventions d'investissement	62	65
	<b>16 214</b>	<b>13 216</b>

Pour le dénouement des PCA, voir note 6.12.2.

#### Autres passifs courants

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Dettes sociales et fiscales	2 500	2 737
Avances et acomptes reçus		
Autres dettes	1 060	823
Produits constatés d'avance	1 957	1 504
<b>TOTAL</b>	<b>5 517</b>	<b>5 064</b>

dont passifs de contrats sur prépayés	1 580	1 261
dont reprise passifs de contrats prépayés	1 633	1 361
dont nouveaux passifs de contrats prépayés	1 953	1 530



## 6.9. Compte de résultat

### 6.9.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue, net de rabais, remises et ristournes éventuels et hors TVA et autres taxes.

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de matériels	25 578	23 262
Ventes de prestations de services	7 992	7 365
<b>TOTAL</b>	<b>33 570</b>	<b>30 628</b>

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
France	31 029	28 171
Export	2 541	2 457
<b>TOTAL</b>	<b>33 570</b>	<b>30 628</b>

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France bien que la société tend à développer son activité à l'export qui représente 8% comme sur l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est en hausse de 10% à 33 570 K€ contre 30 628 K€ l'année dernière. Cette croissance s'explique principalement par le développement de la gamme matériel Intratone pour environ 2 400 K€ et les abonnements pour 600 K€.

Les ventes de matériels comprennent à la fois les ventes aux distributeurs (matériels seulement) et les composantes « ventes » de matériels (platines, etc.) des contrats d'offres globales. Ces ventes correspondent à des obligations de prestations comptabilisées à un moment précis correspondant à la date de livraison des matériels en question.

Les prestations de services comprennent de la maintenance et des services de gestion de sécurisation d'accès, lesquels inclus la mise à disposition d'une carte SIM, cela afin de donner accès aux services de gestion de contrôle d'accès (accès aux applications web développées en interne et mises à disposition des gestionnaires, formation de ces gestionnaires, assistance téléphonique, maintenance de ces applications, etc.).

Ces prestations de services constituent des obligations de prestations pluriannuelles comptabilisées à l'avancement, suivant les coûts engagés conformément à l'IFRS 15. Compte tenu de la structure et du rythme d'engagement des dépenses supportées pour assurer les prestations (dépenses stables d'un exercice à l'autre), la méthode d'avancement retenue correspond au montant du prix de transaction proratisé sur la durée du contrat (revenus constatés de façon linéaire sur la durée du contrat). Par ailleurs, le prix de transaction n'étant soumis à aucune variabilité, le degré d'incertitude sur le montant du chiffre d'affaires total et donc sur l'avancement à la date de clôture, est nul.

## 6.9.2. Achats consommés

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Achats de matières premières	-12 255	-11 527
Variation de stocks de matières premières	685	1 108
Achats de marchandises		-77
Variation de stocks de marchandises		1
Achats de carte SIM	-1 955	-1 701
Achats non stockés	-543	-435
Transports sur achats	-38	-38
Production immobilisée	209	103
<b>TOTAL</b>	<b>-13 898</b>	<b>-12 566</b>

Les achats non stockés comprennent essentiellement les prototypes et petit outillage du bureau d'études ainsi que le carburant.

La colonne 2017 correspond aux données après correction d'erreur.

### 6.9.3. Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Salaires	-7 879	-5 817
Variation provision pour congés payés	-96	-127
Primes	-19	-15
Indemnités & avantages divers	-167	-90
Charges sociales	-3 045	-2 382
Participation des salariés		-390
Subventions et transferts de charges de personnel	122	
Production immobilisée	1 072	1 046
<b>TOTAL</b>	<b>-10 011</b>	<b>-7 776</b>

Jusqu'au 30 avril 2018, le Président de la société est rémunéré par la société H.R.C. SAS, dont il est actionnaire à 94.6%, et qui a conclu une convention de services avec la société COGELEC. Ces charges ne sont pas comprises dans les charges de personnel mais sont incluses dans les charges externes. Les montants visés par cette convention sont indiqués en note 6.11.2.

A partir du 1<sup>er</sup> mai 2018, le Président de la société est directement rémunéré par la société COGELEC.

Les charges sociales incluent le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). En France, le groupe bénéficie du CICE dont le calcul est basé sur une partie des rémunérations versées aux salariés des entreprises françaises. Ce crédit d'impôt est payé par l'État, quelle que soit la situation de l'entité au regard de l'impôt sur les sociétés : il est remboursé par l'État si l'entité ne paye pas d'impôt sur les sociétés.

La colonne 2017 correspond aux données après correction d'erreur.

#### *Effectif du groupe*

	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	42	35
Agents de maîtrise et techniciens	1	-
Employés	112	82
Ouvriers	27	21
Apprentis	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>182</b>	<b>139</b>
dont personnel mis à disposition	10	9

## 6.9.4. Charges externes

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-1 968	-1 460
Publicité	-1 388	-627
Déplacements, missions et réceptions	-801	-501
Locations	-675	-424
Transport sur ventes	-342	-285
Personnel intérimaire	-363	-295
Autres postes	-1 308	-717
<b>TOTAL</b>	<b>-6 844</b>	<b>-4 309</b>

Les honoraires sont principalement constitués des prestations de direction technique, marketing et générale HRC (jusqu'au 30 avril 2018), des honoraires comptables, juridiques et de conseils (pour l'étude de brevets notamment).

Les frais de publicité sont constitués des dépenses de foires & expositions, d'insertions dans la presse et de communication/marketing.

Le poste locations est composé de locations simples de bureaux, véhicules et matériel informatique.

La variation des autres postes est notamment justifiée par une progression des cotisations de 331 K€ (hausse des honoraires de recrutement conforme à l'évolution des effectifs : embauche d'ingénieurs, dessinateurs, commerciaux, directeur financier...).

La colonne 2017 correspond aux données après correction d'erreur.

## 6.9.5. Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
QP subvention d'investissement reprise au résultat (1)	245	240
Autres produits	35	70
Autres charges	-66	-24
<b>TOTAL</b>	<b>215</b>	<b>286</b>
<sup>(1)</sup> dont		
Reprise de subvention CIR et CII	165	179
Reprise de subvention sur avance à taux 0	77	57
Reprise de subvention sur crédit-bail immobilier	3	3
	<b>245</b>	<b>240</b>

## 6.9.6. Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Prix de vente des immobilisations cédées	3	73
VNC des éléments d'actifs cédés	-22	-216
Reprises provisions exceptionnelles (1)	77	
Autres charges non courantes (1)	-86	-7
Frais IPO non imputables sur la prime d'émission (frais de publicité & prospectus, frais de déplacement)	-390	
<b>TOTAL</b>	<b>-418</b>	<b>-150</b>

(1) Reprise provision pour impôt correspondant au rappel de TVA dont la charge figure en autres charges non courantes pour le même montant.

## 6.9.7. Coût de l'endettement net

*Coût de l'endettement financier net*

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Revenus comptes à terme	7	9
<b>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
Intérêts des emprunts	-119	-138
Intérêts sur crédits-bails	-88	-97
Intérêts sur aide remboursable oseo innovation	-77	-57
Intérêts bancaires	-19	-26
Intérêts sur compte-courant HRC	0	-16
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-303</b>	<b>-333</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-295</b>	<b>-324</b>

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

*Autres produits et charges financiers*

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Gains de change	13	3
Revenus des créances commerciales	63	53
Revenus sur autres prêts	0	1
Autres produits financiers	1	4
<b>Autres produits financiers</b>	<b>77</b>	<b>60</b>
Pertes de change	-22	-30
Dépréciation prêts	-10	-28
<b>Autres charges financières</b>	<b>-32</b>	<b>-58</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>2</b>

Les revenus des créances commerciales correspondent à la partie financement des loyers encaissés sur contrats de location.

## 6.10. Tableau des flux de trésorerie

Les options suivantes ont été retenues :

- Les intérêts et les dividendes versés sont classés en flux de trésorerie de financement car ils sont le coût d'obtention de ressources financières ou des retours sur investissements ;
- Les incidences des augmentations de pourcentage d'intérêts et des cessions sont classées dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

L'évolution de la capacité d'autofinancement traduit l'évolution de l'activité du Groupe.

Le BFR lié à l'activité présente un dégagement sur les exercices 2017 et 2018 notamment en raison des facturations d'avance sur les prépayés, lesquels sont constatés en passif de contrat quand la facturation n'est pas acquise. La variation des passifs de contrat sur prépayés figure dans les postes :

- « autres passifs non courants » pour 2 963 K€ en 2018 et 3 425 K€ en 2017
- et « autres passifs courants » pour 1 953 K€ en 2018 et 1 530 K€ en 2017.

Les notes ci-dessous détaillent certains éléments du tableau des flux de trésorerie.

6.10.1			
Prix de cession	6.9.6	-3	-73
Prix de cession corrigé		-3	-73
Valeur nette comptable	6.9.6	22	216
VNC sur immobilisations en cours soldées en charges externes		56	-35
Valeur nette comptable corrigée		79	181
Plus et moins-values de cessions		75	108

6.10.2			
Charge d'impôt exigible		730	1 176
Charge d'impôt différé		146	190
Report d'impôt		7	39
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		883	1 404

6.10.3			
Dette d'impôt exigible à l'ouverture	6.11.1	-320	-553
Charge d'impôt exigible		-730	-1 176
Créance d'impôt exigible à la clôture	6.11.1	-787	320
Annulation économie d'IS générée par les frais IPO imputés sur les capitaux propres		-36	
Impôts versés		-1 873	-1 409

6.10.4			
Variation créances clients	6.8.7	-636	-1 104
Impact des écarts de change		-2	
Variation créances clients en BFR		-638	-1 104

6.10.5			
Variation autres actifs courants (hors prêts et cautions)	6.8.7	-91	-110
Impact des écarts de change		-1	
Variation autres actifs courants en BFR		-91	-110

<b>6.10.6</b>			
Variation autres passifs non courants	6.8.15	2 998	3 555
Impact des écarts de change		1	
<b>Variation autres passifs non courants en BFR</b>		<b>2 999</b>	<b>3 555</b>
<b>6.10.7</b>			
Variation dettes fournisseurs	6.8.15	-636	533
Impact des écarts de change		9	
- Impact des écarts de change sur réciprocités		-8	
<b>Variation dettes fournisseurs en BFR</b>		<b>-635</b>	<b>533</b>
<b>6.10.8</b>			
Reprises de subventions	6.9.5	245	240
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	6.8.15	1 633	1 361
Variation des autres passifs courants	6.8.15	454	816
Impact des écarts de change		0	
<b>Autres passifs courants</b>		<b>2 332</b>	<b>2 417</b>
<b>6.10.9</b>			
Acquisitions d'immobilisations	6.8.1 et 6.8.2	-3 495	-2 625
- Nouveaux crédits-bails	6.8.10		27
Variation des dettes d'immobilisations	6.8.15	95	-803
- Variation dettes sur immobilisations liées au rachat de minoritaires INTRATONE			673
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		<b>-3 400</b>	<b>-2 728</b>
<b>6.10.10</b>			
Autres actifs financiers à l'ouverture		142	186
Autres actifs financiers à la clôture	6.8.3	-255	-142
<b>Variation des actifs non courants</b>		<b>-113</b>	<b>44</b>
Neutralisation des dépréciations		-38	
VNC sur dépôts de garantie et cautions		-1	
<b>Variation des prêts et avances consenties sur actifs non courants</b>		<b>-151</b>	<b>44</b>
Autres actifs courants à l'ouverture (immobilisations financières)		43	147
Autres actifs courants à la clôture (immobilisations financières)	6.8.7	-39	-43
<b>Variation des actifs courants</b>		<b>5</b>	<b>104</b>
Neutralisation des dépréciations		28	-28
Encaissement crédit vendeur CEVAM			-64
<b>Variation des prêts et avances consenties sur actifs courants</b>		<b>33</b>	<b>12</b>
<b>Variation des prêts et avances consenties</b>		<b>-118</b>	<b>55</b>
<b>6.10.11</b> Encaissement du prix de vente CEVAM à hauteur de 64 K€ en 2017.			
<b>6.10.12</b> Décaissement du rachat de 10% des minoritaires INTRATONE à hauteur de 673 K€ en 2017.			
<b>6.10.13</b>			
Nouveaux emprunts	6.8.10		2 826
- Nouveaux crédits-bails	6.8.10		-27
- Dette sur rachat de 15% des minoritaires INTRATONE en 2017	6.8.10		-1 178
Impact des écarts de change		7	
- Impact des écarts de change sur réciprocités		-7	
<b>Nouveaux emprunts</b>			<b>1 621</b>



*Analyse de la charge d'impôt (en K€)*

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>47</b>	<b>4 535</b>
Charge d'impôt théorique	12	1 312
Impact des charges définitivement non déductibles nettes des produits définitivement non imposables	73	66
Impact des crédits d'impôt	-99	-110
Impact des déficits de l'exercice non activés	789	
Impact des différences de taux d'imposition	166	203
Impact de la CVAE	169	160
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>1 111</b>	<b>1 630</b>

La charge d'impôt du groupe en 2018 est de 1 111 K€ contre 1 630 K€ en 2017.

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. Le taux d'impôt va être évolutif dans le temps jusqu'en 2022. Le groupe a retenu le taux de 25% majoré de la contribution de 3.3%.

## 6.11. Autres informations

### 6.11.1. Impôts

#### *Bilan Actif (en K€)*

	31/12/2018	31/12/2017
<b>ACTIF NON COURANT</b>		
Impôt différé		66
Créance d'impôt exigible		
<b>ACTIF COURANT</b>		
Créance d'impôt exigible <sup>1</sup>	787	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>787</b>	<b>66</b>

<sup>1</sup> Créance d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

#### *Bilan Passif (en K€)*

	31/12/2018	31/12/2017
<b>PASSIF NON COURANT</b>		
Impôt différé	57	
Dettes d'impôt exigibles		
<b>PASSIF COURANT</b>		
Dettes d'impôt exigibles <sup>1</sup>		320
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>57</b>	<b>320</b>

<sup>1</sup> Dette d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

#### *Dettes d'impôt nette (en K€)*

	Courant		Non courant	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Créance d'impôt exigible nette	787			
Dettes d'impôt exigibles nette		320		

### 6.11.2. Parties liées

Les parties liées identifiées au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- La société SCI La Crume, dont Roger LECLERC est gérant. La SCI La Crume a refacturé à COGELEC des loyers au terme d'un bail de sous-location qui s'est terminé le 31 mars 2017.
- La société SAS H.R.C., président de COGELEC, représentée par Roger LECLERC (lui-même président de H.R.C.).
- La société S.R.C., dont le président est la société H.R.C. représentée par Roger LECLERC (lui-même président de H.R.C.).

H.R.C. refacture des prestations de services à COGELEC dans les domaines suivants : politique générale, investissements, politique commerciale, marketing et financière, gestion de projets et création des offres.

Au 31 décembre 2017, il existe au bilan une dette envers la SAS H.R.C d'un montant de 1 178 K€ suite au rachat des minoritaires d'INTRATONE TELECOM par COGELEC, remboursée le 16 février 2018.

La société COGELEC a distribué 2 000 K€ de dividendes à la société S.R.C. sur l'exercice 2018, et 1 500 K€ sur l'exercice 2017.

L'impact des relations avec les parties liées sur les différents postes du bilan et du compte de résultat est le suivant :

P A S S I F	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes financières	3	1 193
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72	124
<b>Total passif courant</b>	<b>75</b>	<b>1 317</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>75</b>	<b>1 317</b>

	31/12/2018	31/12/2017
Charges externes	-893	-1 116
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>-893</b>	<b>-1 116</b>
Coût de l'endettement financier brut	-3	-16
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>-896</b>	<b>-1 132</b>

### 6.11.3. Rémunérations des principaux dirigeants

Le Groupe a défini et limité la définition de principaux dirigeants aux dirigeants mandataires sociaux, à savoir au dirigeant principal, représentant de la société H.R.C., Président de COGELEC. Le président est rémunéré par la société HRC jusqu'au 30 avril 2018, qui facture des prestations sur la base d'une convention de services conclue avec COGELEC.

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, c'est Roger LECLERC qui est nommé Président Directeur Général de la SA COGELEC, ce qui entraîne l'arrêt des prestations de direction générale.

Les rémunérations versées aux principaux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en K€) :

En milliers d'€	31/12/2018	31/12/2017
Prestations de services HRC	893	1 096
Salaires	200	
<b>REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS</b>	<b>1 093</b>	<b>1 096</b>

Le dirigeant ne perçoit pas :

- D'avantages à court terme
- D'avantage postérieur à l'emploi
- D'autres avantages à long terme
- D'indemnités de fin de contrat de travail
- De paiements fondés sur des actions

## 6.11.4. Honoraires des commissaires aux comptes

	ARC			
	31/12/2018		31/12/2017	
	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau
<b>Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés</b>				
• Émetteur	50		50	
• Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	50		50	
<b>Services autres que la certification des comptes</b>				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	-		-	
<b>TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes</b>	50	-	50	-

	DELOITTE			
	31/12/2018		31/12/2017	
	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau
<b>Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés</b>				
• Émetteur	50		50	
• Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	50		50	
<b>Services autres que la certification des comptes</b>				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	-		-	
<b>TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes</b>	50		50	

Deloitte & Associés a été nommée comme Co-Commissaire aux comptes par l'AG du 04.01.2018.

	ALDER SHINE LLP			
	31/12/2018		31/12/2017	
	Commissaires aux comptes (Alder Shine LLP)	Réseau	Commissaires aux comptes (Alder Shine LLP)	Réseau
<b>Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés</b>				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement	7			
<b>Sous-total</b>	7		-	
<b>Services autres que la certification des comptes</b>				
• Émetteur				
• Filiales intégrées globalement				
<b>Sous-total</b>	-		-	
<b>TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes</b>	7		-	

## 6.11.5. Indicateurs opérationnels de performance

*Marge brute*

en milliers d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	33 570	30 628
Autres produits de l'activité	4	4
Achats consommés	-13 898	-12 566
Variation de stocks de produits en-cours et produits finis	1 016	1 154
<b>MARGE BRUTE</b>	20 692	19 220
<i>En pourcentage de CA</i>	61,6%	62,8%

Les achats consommés sont détaillés au point 6.9.2.

La colonne 2017 correspond aux données après correction d'erreur.

*EBITDA*

en milliers d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat opérationnel</b>	297	4 857
Dotations aux amortissements	1 787	1 632
Dépréciations des actifs nettes des reprises	1 121	384
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	3 205	6 873
<i>En pourcentage de CA</i>	9,5%	22,4%

<sup>1</sup> EBITDA : L'EBITDA est défini par COGELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

## 6.12. Risques portés par les instruments financiers

### 6.12.1. Analyse des covenants

La société n'a été soumise à aucun covenant dans le cadre de ses financements, pour les exercices 2017 et 2018.

### 6.12.2. Echancier des actifs et passifs financiers

2018

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>255</b>						
Titres immobilisés (parts BPA)	16						16
Retenues garanties BPI	140		15			50	75
Dépôt de garantie sur location immobilière	21						21
Dépôt de garantie local IT UK	55			55			
Dépôt de garantie local IT GMBH	22					22	
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>3 510</b>						
Créances clients	77						77
Créances clients sur contrats de location	2 342		898	729	453	181	81
Charges constatées d'avance	1 091		167	167	167	160	430
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>3 765</b>	<b>0</b>	<b>1 080</b>	<b>952</b>	<b>621</b>	<b>413</b>	<b>700</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>8 349</b>	<b>8 349</b>					
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>8 978</b>						
Créances clients	7 996	7 996					
Créances clients sur contrats de location	982	982					
<b>Autres actifs courants</b>	<b>1 725</b>						
Prêts au personnel	2	2					
Retenues garanties BPI	15	15					
Dépôt de garantie local IT GMBH	5	5					
Dépôts de garantie IT UK	17	17					
Avances et acomptes versés	149	149					
Créances sociales	56	56					
Créances fiscales	764	764					
Autres créances d'exploitation	450	450					
Charges constatées d'avance	268	268					
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>16 358</b>	<b>16 358</b>					
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>35 411</b>	<b>35 411</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF FINANCIER</b>	<b>39 176</b>	<b>35 411</b>	<b>1 080</b>	<b>952</b>	<b>621</b>	<b>413</b>	<b>700</b>



PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>5 950</b>						
Emprunts bancaires	3 477		1 332	1 068	552	364	161
Emprunts OSEO	30		30	0	0	0	0
Dettes sur crédit-bail	2 442		306	302	312	321	1 201
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>16 214</b>						
PCA sur contrats prépayés	14 774		1 485	1 465	1 451	1 427	8 946
CIR et CII	1 378		375	335	288	277	103
OSEO - subventions d'investissement	62		11	11	11	11	19
<b>Passifs financiers non courants</b>	<b>22 164</b>	<b>0</b>	<b>3 539</b>	<b>3 181</b>	<b>2 613</b>	<b>2 399</b>	<b>10 431</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 006</b>						
Emprunts bancaires	1 394	1 394					
Emprunts OSEO	60	60					
Aide remboursable OSEO Innovation	253	253					
Découverts bancaires	5	5					
Dettes sur crédits-bails	294	294					
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>2 952</b>	<b>2 952</b>					
<b>Autres passifs courants</b>	<b>5 517</b>						
Dettes sociales et fiscales	2 500	2 500					
Autres dettes	1 060	1 060					
Produits constatés d'avance	1 957	1 957					
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>10 476</b>	<b>10 476</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF FINANCIER</b>	<b>32 640</b>	<b>10 476</b>	<b>3 539</b>	<b>3 181</b>	<b>2 613</b>	<b>2 399</b>	<b>10 431</b>

2017

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	142						
Titres immobilisés (parts BPA)	17						17
Retenues garanties BPI	126						126
Autres actifs non courants	3 019						
Créances clients	33						33
Créances clients sur contrats de location	2 101		719	630	456	175	121
Charges constatées d'avance	885		127	127	127	127	378
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>3 161</b>	<b>0</b>	<b>846</b>	<b>757</b>	<b>583</b>	<b>302</b>	<b>674</b>
Stocks et en-cours	6 964	6 964					
Créances clients et comptes rattachés	8 342						
Créances clients	7 565	7 565					
Créances clients sur contrats de location	777	777					
Autres actifs courants	1 639						
Prêts au personnel	4	4					
Prêt Diamo	10	10					
Retenues garanties BPI	30	30					
Avances et acomptes versés	61	61					
Créances sociales	18	18					
Créances fiscales	746	746					
Autres créances d'exploitation	608	608					
Charges constatées d'avance	162	162					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 671	5 671					
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>22 616</b>	<b>22 616</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF FINANCIER</b>	<b>25 777</b>	<b>22 616</b>	<b>846</b>	<b>757</b>	<b>583</b>	<b>302</b>	<b>674</b>

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>7 950</b>						
Emprunts bancaires	4 871		1 394	1 332	1 068	552	525
Emprunts OSEO	90		60	30			
Aide remboursable OSEO Innovation	253		253				
Dettes sur crédit-bail	2 736		294	306	302	312	1 522
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>13 216</b>						
PCA sur contrats prépayés	11 811		1 136	1 126	1 113	1 104	7 332
CIR et CII	1 292		330	303	252	207	200
BPI - subvention sur avance à taux zéro	47		47				
OSEO - subventions d'investissement	65		11	11	11	11	23
<b>Passifs financiers non courants</b>	<b>21 166</b>	<b>0</b>	<b>3 525</b>	<b>3 108</b>	<b>2 747</b>	<b>2 185</b>	<b>9 601</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 367</b>						
Emprunts bancaires	1 472	1 472					
Emprunts OSEO	120	120					
Intérêts courus non échus	2	2					
Aide remboursable OSEO Innovation	278	278					
Découverts bancaires	5	5					
Dettes sur crédits-bails	297	297					
Dettes financières diverses	1 193	1 193					
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>3 494</b>	<b>3 494</b>					
<b>Autres passifs courants</b>	<b>5 064</b>						
Dettes sociales et fiscales	2 737	2 737					
Autres dettes	823	823					
Produits constatés d'avance	1 504	1 504					
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>11 924</b>	<b>11 924</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIF FINANCIER</b>	<b>33 090</b>	<b>11 924</b>	<b>3 525</b>	<b>3 108</b>	<b>2 747</b>	<b>2 185</b>	<b>9 601</b>

### 6.12.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

en K€	31/12/2018	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat	Juste-valeur par les capitaux propres	Coût amorti
Actifs financiers non courants	255		255	
Clients et comptes rattachés	11 397			11 397
Autres créances	2 816			2 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 358	16 358		
<b>Total des rubriques relevant d'un poste d'actif</b>	<b>30 826</b>	<b>16 358</b>	<b>255</b>	<b>14 213</b>
Dettes financières courantes	2 006			2 006
Dettes financières non courantes	5 950			5 950
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 952			2 952
Autre dettes	21 731			21 731
<b>Total des rubriques relevant d'un poste de passif</b>	<b>32 640</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32 640</b>

en K€	31/12/2017		Valeur - état de situation financière selon IAS 39			Instruments non financiers
Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste valeur	Juste-valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	142	142		142		
Clients et comptes rattachés	8 375	8 375		8 375		
Autres créances	2 524	2 524		2 524		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 671	5 671	5 671			
<b>Total des rubriques relevant d'un poste d'actif</b>	<b>16 712</b>	<b>16 712</b>	<b>5 671</b>	<b>11 041</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes financières courantes	3 367	3 367			3 367	
Dettes financières non courantes	7 950	7 950			7 950	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 494	3 494			3 494	
Autre dettes	18 279	18 279			18 279	
<b>Total des rubriques relevant d'un poste de passif</b>	<b>33 090</b>	<b>33 090</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33 090</b>	<b>-</b>

## 6.12.4. Engagements hors bilan par échéance

*Engagements financiers au 31 décembre 2018*

En milliers d'€	TOTAL	2019	2020	2021	2022	2023	Au-delà
<u>Engagements donnés</u>							
Suretés réelles	871	279	280	277	35		
Commandes d'immobilisations	132	132					
Engagement de fourniture <sup>(1)</sup>	6 369	2 251	1 623	933	337	307	918
Locations simples	427	226	144	52	4	1	
Locations immobilières	1 229	227	249	209	157	108	279
Intérêts des emprunts	258	92	69	47	30	16	4
Intérêts sur crédit-bail	382	79	71	62	53	43	74
<b>Total engagements donnés</b>	<b>9 668</b>	<b>3 286</b>	<b>2 435</b>	<b>1 580</b>	<b>616</b>	<b>475</b>	<b>1 275</b>
<u>Engagements reçus</u>							
Plafond découverts autorisés	1 700	1 700					
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo	50						50
Commandes d'immobilisations	376	376					
Engagement d'achat <sup>(1)</sup>	6 369	2 251	1 623	933	337	307	918
Locations simples	427	226	144	52	4	1	0
Locations immobilières	1 229	227	249	209	157	108	279
Intérêts des emprunts	258	92	69	47	30	16	4
Intérêts sur crédit-bail	382	79	71	62	53	43	74
<b>Total engagements reçus</b>	<b>10 791</b>	<b>4 952</b>	<b>2 154</b>	<b>1 303</b>	<b>581</b>	<b>475</b>	<b>1 325</b>

*Engagements financiers au 31 décembre 2017*

En milliers d'€	TOTAL	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Au-delà
<b>Engagements donnés</b>									
Suretés réelles	1 131	260	279	280	277	35			
Emprunt obtenu non encore encaissé	244	244							
Engagement de fourniture <sup>(1)</sup>	10 400	3 839	2 304	1 660	968	386	335	334	575
Locations simples	463	254	145	58	6	1			
Intérêts des emprunts	377	119	92	69	47	30	16	4	
Intérêts sur crédit-bail	470	88	79	71	62	53	43	34	41
<b>Total engagements donnés</b>	<b>13 085</b>	<b>4 804</b>	<b>2 899</b>	<b>2 137</b>	<b>1 359</b>	<b>505</b>	<b>394</b>	<b>372</b>	<b>616</b>
<b>Engagements reçus</b>									
Plafond découverts autorisés	1 950	1 950							
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo	50				50				
Emprunt obtenu non encore encaissé	244	244							
Engagement d'achat <sup>(1)</sup>	10 400	3 839	2 304	1 660	968	386	335	334	575
Locations simples	463	254	145	58	6	1	0	0	0
Intérêts des emprunts	377	119	92	69	47	30	16	4	
Intérêts sur crédit-bail	470	88	79	71	62	53	43	34	41
<b>Total engagements reçus</b>	<b>13 954</b>	<b>6 494</b>	<b>2 620</b>	<b>1 857</b>	<b>1 132</b>	<b>470</b>	<b>394</b>	<b>372</b>	<b>616</b>

## (1) Engagements sur les contrats de location

La société utilise un découvert de 5 K€ au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017.

Les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 3.1 M€ au 31 décembre 2018, comme au 31 décembre 2017, bénéficient de gages espèces à hauteur de 155 K€.

## 6.12.5. Secteurs opérationnels

La ventilation du chiffre d'affaires entre l'activité ventes de matériels et prestations de services et la répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'Export est présenté au point 6.11.1.

Les actifs présents à l'étranger ne sont pas significatifs.

Sur les exercices 2017 et 2018, aucun client ne représente plus de 10% du CA.